GCS25 GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE DU DOUBS

Le Bulletin du SIAO

SIAO25 SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DU DOUBS http://siao25.e-monsite.com/

N° 70

Février 2023

2013 - 2023

Le premier février 2013 le GCS25 prenait les commande du SIAO Insertion après que les service de la DDCSPP (à l'époque) aient validé le projet. C'est 2 ans plus tard qu'il devient le SIAO unique du Doubs. Petit retour sur ces dix années bien vite passées !

Merci pour vos remarques et vos contributions
Prochain numéro courant Mars 2023

Activité du SIAO/115

1255 appels en Janvier 2023 dont :

- 316 demandes orientées vers les abris de nuit
- 2 orientations vers des hébergements dont 1 suite à des violences.
- 154 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 33 demandes orientées vers l'hôtel dont 15 suite à des violences

Dans ce numéro

- Les 10 ans
- Hébergement d'urgence saturé

Une affaire de personnes avant tout

Novembre 2012, le GCS25 réuni en assemblée générale valide le projet de portage du SIAO. 19 associations et CCAS ensemble réunis autour de ce projet qui en amènera d'autres.

Le 1er février 2013, la direction générale de l'ADDSEA libère un bureau dans ses locaux pour accueillir l'unique salarié du SIAO, dans l'attente que le bureau du SIAO soit trouvé.

Le 1er mars 2013 le SIAO s'installe rue de Franche-Comté, logement de la SAIEMB (toujours à l'époque !!!) Nous y resterons 7 ans ! Les bureaux étaient issus de la menuiserie Javel.

Commissions SIAO insertion

Ces réunions partenariales qui ne se nommaient pas encore CODAHL se tenaient sur l'ensemble du DOUBS. Pour la plupart elles portaient un nom bien spécifique, souvent différent en fonction des bassins.

Ainsi, en 2013, ces réunions se tenaient à Besançon, Montbéliard, Pontarlier, Maîche, Morteau et Valdahon.

Rapidement le Haut-Doubs a accepté de rationaliser les déplacements et ce sont deux réunions qui se tenaient en alternance entre Morteau et Pontarlier.

Comme chacun le sait, le SIAO gère des chiffres (entre autres…); ce sont donc 712 commissions qui se sont tenues sur l'ensemble du département, depuis 2013. Avec une moyenne de deux heures nous en sommes donc à 1424 heures.

Les partenaires du SIAO

Les commissions existent, vivent, s'animent grâce aux professionnels présents.

Que soient ici remerciés les CCAS, les associations, les bailleurs, le Conseil Départemental, l'Etat, chacun amène sa pierre à l'édifice de ces commissions.

Lors de chaque commission ce sont environ 12 à 18 partenaires qui sont présents.

Les collaboratrices du SIAO

Sandra D, Nathalie Z, Aline, Marie M, Marie V, Christine, Camille, Aurore, Ophélie, Hélène, Emilie, Agnès, Sandra Z, Aurélie, Faustine, Nathalie B, Laure, Mélody, Anne-Rachel, Emeline, Izia. 21 collègues sont passées, L'équipe du début est entièrement renouvelée et le fonctionnement du SIAO est toujours identique tel qu'imaginé à l'origine.

Chaque intervenante montre une volonté sans faille de garder la qualité qui nous est demandée.

L’activité de 10 ans

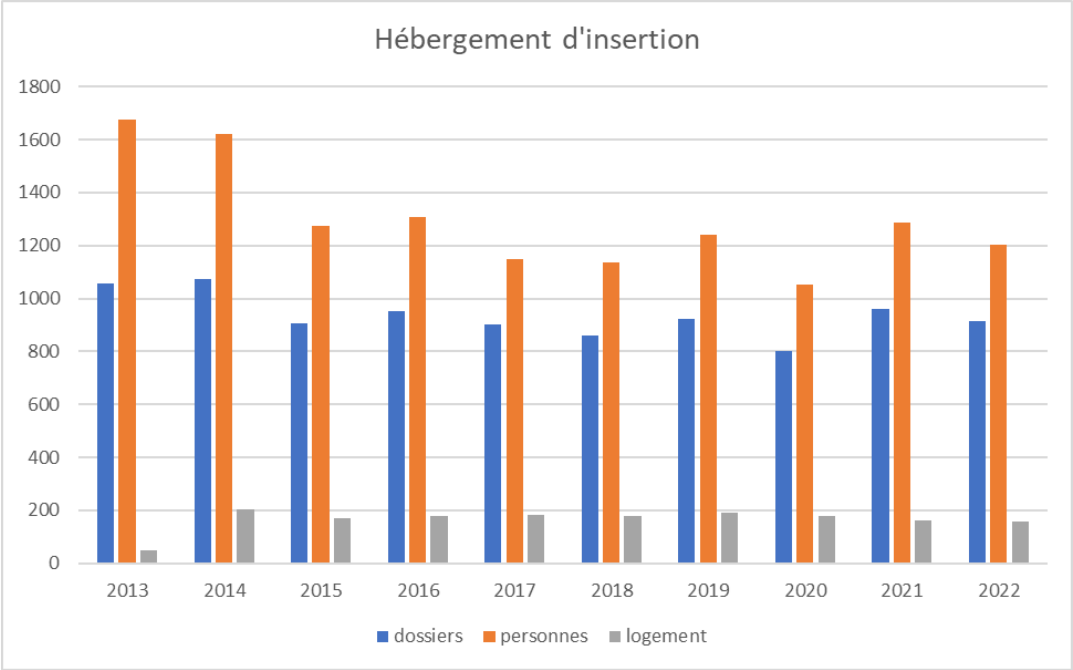

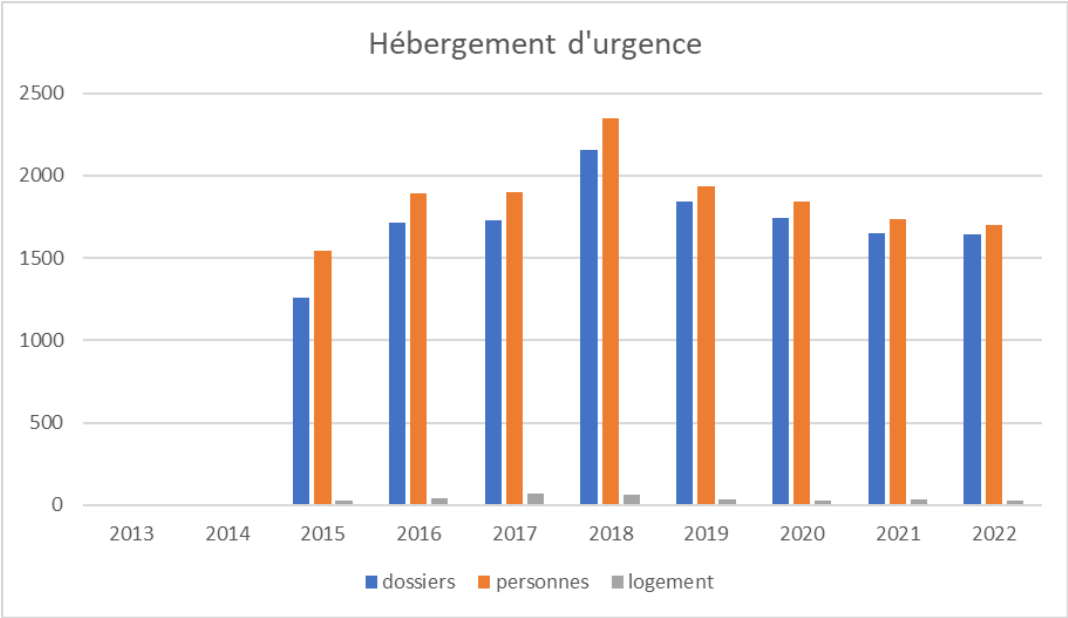

	dossiers	personnes	logement
2013			
2014			
2015	1257	1547	29
2016	1718	1893	41
2017	1732	1899	67
2018	2157	2349	60
2019	1844	1937	35
2020	1740	1842	27
2021	1652	1739	35
2022	1643	1703	23
	13743	14909	317

Hébergement d’urgence

	dossiers	personnes	logement
2013	1057	1675	50
2014	1074	1620	202
2015	907	1275	170
2016	951	1307	177
2017	900	1150	183
2018	858	1135	178
2019	922	1241	191
2020	801	1051	177
2021	959	1286	160
2022	915	1203	156
	9344	12943	1644

Hébergement d’insertion

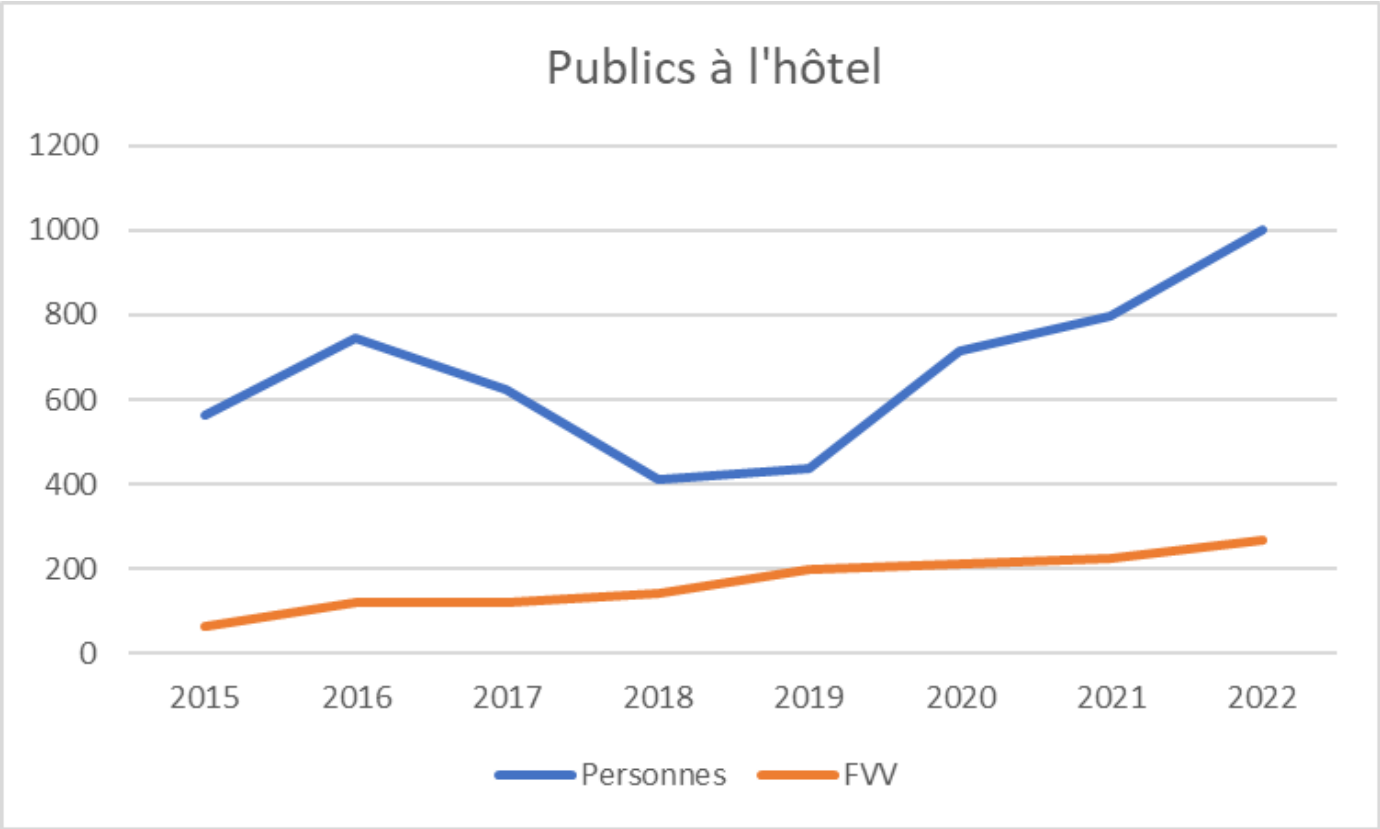

	Personnes	FVV
2015	565	66
2016	745	122
2017	626	119
2018	410	144
2019	439	197
2020	714	214
2021	799	227
2022	1002	268
	5300	1357

	Coût
2015	316 806,00 €
2016	391 189,00 €
2017	302 757,00 €
2018	242 944,00 €
2019	248 972,00 €
2020	791 334,00 €
2021	1 228 255,00 €
2022	1 065 466,00 €
	4 587 723,00 €

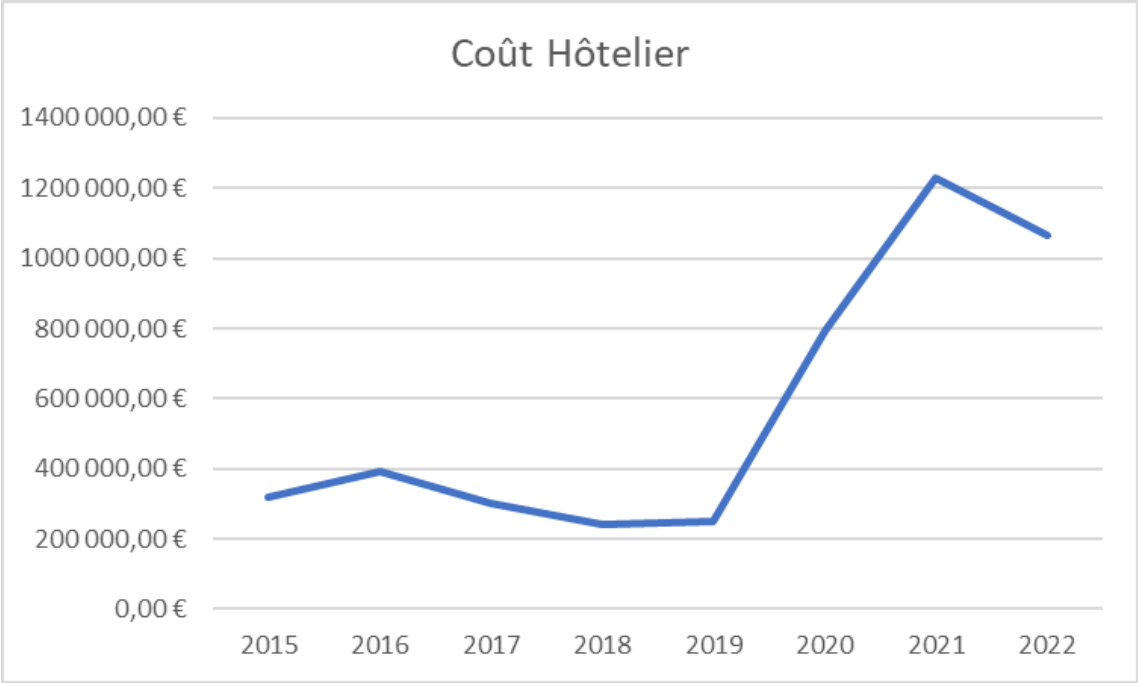

Cet hiver plus que jamais, ***l'hébergement d'urgence est saturé****. Par des personnes pourtant éligibles au logement social et aussi par des personnes sans-papiers qui ne sont, elles, éligibles à aucun autre dispositif. La question de l'avenir du secteur s'invite ainsi dans le débat, explosif, sur l'immigration.*

Le paradoxe est souligné par les observateurs de la question du sans-abrisme : alors qu'il n'y a jamais eu autant de places d'hébergement d'urgence ouvertes - près de 200 000 (contre 150 000 en 2019 selon le gouvernement) -, des camps de fortune sont régulièrement démantelés, des familles dorment sur les trottoirs et le 115 semble à bout de souffle.

Mais la situation est-elle réellement nouvelle ? « *Pas totalement* », répond Florian Guyot, directeur général (DG) de l'association Aurore. En effet, il signait, il y a exactement un an, une tribune attirant l'attention sur ce même paradoxe.

Un futur observatoire

Pour Florian Guyot, directeur général de l'association Aurore, la situation paradoxale actuelle n'est pas nouvelle. Association Aurore

Néanmoins, le DG d'Aurore estime que, depuis, sur le fond, « *des choses ont avancé, comme la non-fermeture des places ouvertes pendant la saison hivernale et donc l'abandon de la gestion au thermomètre (avec tout de même l'ouverture, en parallèle, de places "grand froid" quand les températures chutent, par exemple début décembre 2022 et mi-janvier 2023) ».*

Autre point positif *: « l'ouverture à venir, sous la responsabilité de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), d'un observatoire du sans-abrisme* », qu'il appelait de ses vœux dans sa tribune. « *Cet outil devrait nous permettre de prévoir plutôt que de toujours devoir nous adapter à l'urgence, et même de mieux comprendre les causes des variations des besoins. Mais il faudra certainement attendre plusieurs années avant qu'il ne donne sa pleine mesure* », anticipe-t-il.

Des initiatives multiples

Ces derniers mois, de nouvelles places ont vu le jour ou ont été redistribuées, sur la base d'initiatives interministérielles, notamment en direction des femmes victimes de violences conjugales ou de jeunes mamans sortant de maternité. D'autres ont été ouvertes par des collectivités territoriales, des institutions ou encore sous l'impulsion d'initiatives citoyennes.

Sophie Lascombe, directrice régionale Habitat et Santé au sein du Groupe SOS Solidarités, coordonne l'un des centres médico-sociaux ouverts fin 2022 par l'agence régionale de santé (ARS) Île-de-France et

Responsable de la publication : Sylvie WANLIN - GCS25 **Rédaction** : Equipe SIAO

Les contenus ont une valeur informative et sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. IMPRESSION PAR NOS PROPRES MOYENS

Retrouvez l'ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html

l'AP-HP. Ces structures, situées dans des hôpitaux, sont dédiées à des personnes qui après un long séjour hospitalier, ne nécessitent plus que des soins légers mais sont sans solution d'hébergement à leur sortie.

Un double objectif

Sophie Lascombe, directrice régionale Habitat et Santé au sein du Groupe SOS Solidarités, coordonne l'un des centres médico -sociaux ouverts fin 2022 par l'agence régionale de santé (ARS) Île-de-France et l'AP-HP. Groupe SOS Solidarités

Elles visent ainsi un double objectif : soulager la tension hospitalière et renforcer l'hébergement d'urgence. « *Nous occupons une aile de l'hôpital René Muret de Sevran (93), ce qui est très pratique d'un point de vue logistique. Actuellement (mi-janvier), 10 des 40 places sont occupées, d'une part par des personnes sans logement, orientées par la cellule "sorties" de l'AP-HP, d'autre part par des personnes très âgées qui ne peuvent pas rentrer chez elles. Il ne s'agit donc pas du même public que dans les lits halte soins santé (LHSS) que nous gérons par ailleurs, qui accueillent un public plus jeune, majoritairement masculin* », détaille-t-elle.

Un accueil inconditionnel

« *Nous y proposons un accueil inconditionnel quelle que soit la situation administrative de la personne, que nous essayons de ramener vers le droit commun* », poursuit Sophie Lascombe. L'ARS, qui finance entièrement le dispositif, envisage de nouvelles ouvertures de centres et, pour l'heure, ne donne pas de date de fermeture.

Bataille de chiffres

Mais, si le nombre de places d'hébergement d'urgence est cette année encore au plus haut, qu'en est-il du nombre exact de personnes qui restent à la rue ? La Nuit de la Solidarité, programmée dans la nuit du 26 au 27 janvier 2023, devrait apporter des réponses et peut-être résoudre les controverses.

Lancée par la municipalité de Paris, la 6e édition de cette opération de recensement des personnes sans domicile fixe rassemble « *30 communes du Grand Paris et une quinzaine d'autres villes, avec des résultats divulgués dix jours plus tard* », annonce Léa Filoche, assistante de service social de formation initiale, adjointe à la maire de Paris, en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et l'exclusion.

Un record de demandes non pourvues au 115

Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation Abbé Pierre et porte-parole du CAU. Ljubisa Danilovic

De son côté, le Collectif des associations unies (CAU) alerte depuis plusieurs semaines sur « *des records de demandes non pourvues au 115 sur certains territoires* ».

« Le 5 décembre 2022, 5 014 personnes ont appelé le 115 sans obtenir de places d'hébergement ; 56 % de ces demandes concernaient des familles, dont 1 346 enfants », rappelle ainsi Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation Abbé Pierre et porte-parole du CAU.

Des enfants à la rue

Un relevé déjà alarmant : encore ne prend-il pas en compte les personnes qui se découragent de demander de l'aide…

La question des enfants à la rue, évidemment sensible, est l'une de celles qui font controverse ces dernières semaines. « *L'affirmation, fin décembre, du ministre de la Ville et du Logement, Olivier Klein, certifiant qu'aucun enfant ne dormait à la rue et que par conséquent, l'État avait rempli ses obligations, est en total décalage avec la réalité* », souligne Manuel Domergue.

Manque de visibilité

Le porte-parole déplore tout autant le manque de visibilité sur un certain nombre de places, « *comme celles ouvertes dans des gymnases pendant les vacances de fin d'année, sans que l'on sache jusqu'à quand* ».

Elsa Melon, directrice du service intégré de l'accueil et de l'orientation de l'Hérault (SIAO 34), insiste quant à elle pour que l'on analyse « *les profils derrière les chiffres* », notant que son SIAO « *croise la route de personnes de plus en plus vulnérables : des plus de 80 ans, des personnes ne pouvant pas se loger avec l'allocation adulte handicapé…* ». Elle aussi pointe la question des mineurs.

« Toujours la même rhétorique »

Julien Damon, sociologue, professeur associé à Sciences Po, spécialiste du sans-abrisme. DR

À peine enclenchée, la saison hivernale 2022-2023 s'est ainsi distinguée par un dialogue particulièrement tendu entre l'État et les associations.

« On retrouve toujours la même rhétorique », estime Julien Damon, sociologue, professeur associé à Sciences Po Paris, spécialiste du sans-abrisme (*). « *Les pouvoirs publics affirment qu'ils n'en ont jamais fait autant, et c'est vrai. De leur côté, les associations disent qu'il n'y a jamais eu autant de personnes sans solution, et là, c'est un peu plus discutable de mon point de vue* ».

Un budget colossal

« *En 20 ans, il y a cinq fois plus de places. Pendant la crise sanitaire et sociale liée au Covid-19, 50 000 places ont été débloquées. Le budget global du secteur est colossal, environ 3 milliards pour le ministère des Affaires sociales, auxquels s'ajoute 1 milliard de l'Intérieur. Et répéter que le 115 est à bout de souffle n'est pas une information en soi, ce système, qui n'a pas d'équivalent en Europe, n'a jamais marché tout en n'ayant jamais été remis en cause* », égrène le sociologue.

L'État condamné

Le dialogue est pourtant tout aussi tendu entre l'État et les collectivités. Début décembre 2022, la maire écologiste de Strasbourg, Jeanne Barseghian, annonçait qu'elle allait attaquer l'État en justice pour « *défaillance* » dans la gestion de l'hébergement d'urgence, en référence à un contexte local de démantèlement de campements de migrants.

Depuis, Strasbourg a été rejointe par d'autres grandes villes, comme Paris et Grenoble, des municipalités qui travaillent actuellement à la constitution du dossier de plainte. La récente condamnation de l'État, sur décision du Conseil d'État, à verser près de 1,3 million d'euros au conseil départemental du Puy-de-Dôme, qui lui réclamait le remboursement des frais d'hébergement d'urgence de familles relevant de sa compétence, constitue un opportun point d'appui pour cette démarche.

Pas d'amélioration de fond

Elsa Melon, directrice du service intégré de l'accueil et de l'orientation de l'Hérault (SIAO 34). DR

Dans l'Hérault, zone en tension où la grande précarité est importante, le 115 stagne « *à 80 % de réponses négatives à la demande* », dévoile Elsa Melon.

« *Certes, les places ouvertes en 2021, au début de la crise Covid, n'ont pas été fermées mais il n'y a pas d'amélioration de fond. Ainsi, nous n'arrivons pas à réduire les nuitées d'hôtel pour des personnes qui seraient en danger absolu si cette solution, qui n'en est pas une, n'existait pas »,* déplore la directrice du SIAO.

« D'une gestion au thermomètre à une gestion par crise »

« *Nous sommes passés d'une gestion au thermomètre à une gestion par crise. Le Covid, puis l'arrivée des Ukrainiens, qui, même s'ils ont été orientés sur un dispositif spécifique, a mobilisé les bailleurs sociaux. Des bailleurs sociaux déjà sollicités par le public relevant du Dalo (Droit au logement opposable), les sorties de bidonvilles, l'ANRU …Toutes ces situations qui font que des personnes éligibles au logement social demeurent dans l'hébergement d'urgence* », développe-t-elle.

Sans oublier les difficultés de recrutement des structures du secteur qui proposent de très petits salaires, plafonnant pendant plusieurs années au SMIC pour certains.

Une question politique

« L'hébergement d'urgence est à bout de souffle, reprend le sociologue Julien Damon, *car il ne peut pas faire face à la question des personnes sans-papiers, toujours plus nombreuses et pas orientables sur d'autres dispositifs. Le SDF d'aujourd'hui n'est plus celui de l'Abbé Pierre ! À quoi bon avoir le meilleur des plans "Logement d'abord" si les personnes sans-papiers n'y ont pas accès ?* ».

Le spécialiste milite pour une décentralisation de l'hébergement d'urgence « *afin d'essayer autre chose, de gagner en efficacité* », sans nier qu'il s'agit là d'un dossier très lourd sur lequel les élus

locaux ne se portent pas volontaires. L'adjointe à la maire de Paris, Léa Filoche, demande une régularisation des personnes sans-papiers, qui seraient selon les grandes associations environ 400 000.

On ne va pas régler ce problème à coups d'OQTF

Léa Filoche, adjointe à la maire de Paris, demande la régularisation des personnes sans-papiers.

« *On ne va pas régler ce problème à coups d'OQTF (obligation de quitter le territoire). Ces personnes, pour nombre d'entre elles, travaillent sur des postes peu convoités, ont des enfants scolarisés. Le système français les maintient dans une zone grise pendant des années* », poursuit-elle.

Le DG d'Aurore dénonce, lui aussi, cette fameuse « zone grise » : « *Sans espoir de régularisation, ces personnes ne parviennent pas à envisager un avenir. Nos équipes constatent à quel point leur santé mentale est atteinte* ». À suivre le débat actuel sur la délivrance de titres de séjour (dans le cadre du projet de loi sur l'immigration) pour les personnes positionnées sur des métiers en tension, on peut imaginer l'intensité des échanges que susciterait une régularisation beaucoup plus massive.

« Promesse républicaine »

Au-delà de la question des personnes sans-papiers, Florian Guyot invite à « *prendre conscience que l'hébergement d'urgence est le dernier filet de sécurité pour tenter de rattraper les échecs de différentes politiques publiques, qu'il s'agisse d'immigration, de psychiatrie ou encore de lutte contre la prostitution* ».

« *Son principe d'accueil inconditionnel reste la plus belle des promesses républicaines faites aux plus fragiles !* », insiste-t-il. Pour consolider le secteur, la directrice du SIAO 34 aimerait que la continuité de l'accueil et son inconditionnalité soient davantage assurées et propose de soutenir les innovations qui viennent élargir la palette des solutions, en adéquation avec la grande diversité des publics.

Des projets innovants

Elsa Melon évoque entre autres exemples l'ouverture de *Tiny House* (pour « maisons minuscules ») sur son territoire dans le cadre du dernier appel à manifestation d'intérêt « grande marginalité ». « *Ces projets innovants permettent de redonner du sens aux pratiques des travailleurs sociaux, touchés, comme le public accueilli, par l'injustice du système* », relève-t-elle.

(*) Dernier ouvrage paru : *Aux frontières du logement ordinaire*, éditions de L'aube, octobre 2022.